

Tarifs des nouveaux entrants dans l'U.G.P. : deux exemples de carte postale

Jérôme CASTANET

" PIÈCE DU MOIS " DU 3 JUILLET 2021

Les colonies et pays d'outre-mer, lors de leur admission dans l'U.G.P., utilisent souvent à l'intérieur de l'Union des tarifs spécialement élevés. Les USA et les pays européens sont généralement restés plus raisonnables pour ces destinations.

Ces tarifs sont peu connus. Ils ont été admis par la conférence de Berne de 1876 avec un maximum de 64 c ou équivalents pour la lettre simple, et un maximum de 32 c ou équivalents pour la carte postale. Pour ces pays, la France n'a, par exemple, jamais dépassé 40 c pour la lettre et 20 c pour la carte postale.

Cette flexibilité a été abolie lors de la mise en application du traité de l'U.P.U., le 1er avril 1879.



Affranchissement à 8 centavos équivalents à 25 c, acheminement par la SGTM.



Carte postale « pénitentielle » de la Jamaïque pour l'Allemagne
valant three pence (équivalent à 30 c).

Transport par *Le Martinique* de la ligne principale D.